

BON DE RESERVATION - 2017



Entrées individuelles - de 1 à 9 personnes		Quantité	Prix unitaire	Prix Total TTC
	Ttiki Parc ² (3 ans Min.), entre 50 cm. et 1 m. de hauteur:		15C	
	Parcours Famille ² (6 ans Min.), maximum 5 m. de hauteur		18C	
	Parcours Adulte ³ (10 ans Min.), entre 2 et plus de 20 m. de hauteur:		24C	
	Parcours Adulte en nocturne à la lampe frontale ³ (10 ans Min.):		33C	
	Paintball Enfant ⁴ (7 ans Min.), 50 billes de départ:		15C	
	Paintball Adulte ⁵ (12 ans Min.), 100 billes de départ:		22C	
	Pass Exploration Enfant (Parcours Famille & Paintball Enfant, 7 ans Min.):		30C	
	Pass Exploration Adulte (Parcours Adulte & Paintball Adulte, 12 ans Min.):		42C	
	Formule Pique-nique (Min. 20 personnes): 1 Evian 50cl. + 1 sandwich + 1 fruit:		6,80€	
			TOTAL TTC	
			Arrhes 30% à joindre ⁶ pour confirmer la réservation	

Etablissement:

Responsable:

Adresse:

Tél:

E-Mail:

Date de la sortie:

Heure d'activité souhaitée:

A retourner signé et avec cachet pour les établissements, accompagné d'un chèque d'arrhes de 30% du montant total à : Oihana Parc - Route de la glacière - 64122 URRUGNE

Date:

Hors période d'ouverture¹ au public, forfait minimum: 180 Euros

¹ Hors vacances scolaires: du 09/03/16 au 31/10/16 Mercredi de 13h30 à 18h00, Samedi, Dimanche & Jours fériés de 10h30 à 18h00, Vacances de Pâques, Juillet / Août & vacances de la Toussaint de 10h30 à 19h00 ; le reste de l'année sur réservation pour les groupes avec forfait minimum - ² En moyenne 1h30 à 2h00 d'activité - ³ En moyenne 2h30 d'activité pour l'intégralité du parcours adulte - ⁴ En moyenne 1h30 d'activité - ⁵ En moyenne 2h00 d'activité - ⁶ Arrhes de 30% ou bon de commande administratif à la réservation, solde le jour de l'activité - La réservation sera prise en compte et effective à réception du chèque d'arrhes ou du bon de commande. La priorité et le choix de l'horaire d'activité sera donnée au premier chèque reçu. La réservation pourra être annulée, sans frais, au plus tard 10 (dix) jours avant la date prévue d'activité par lettre ou mail (info@oihana-64.com), au delà les arrhes seront acquises. En cas d'intempéries, la direction se réserve le droit de fermer tout ou partie des parcours pour des raisons de sécurité. Une date de report peut vous être proposée.